SCOT Plaine du Roussillon

RÉVISION DU SCOT - PROJET DE CARTE DE SYNTHÈSE DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

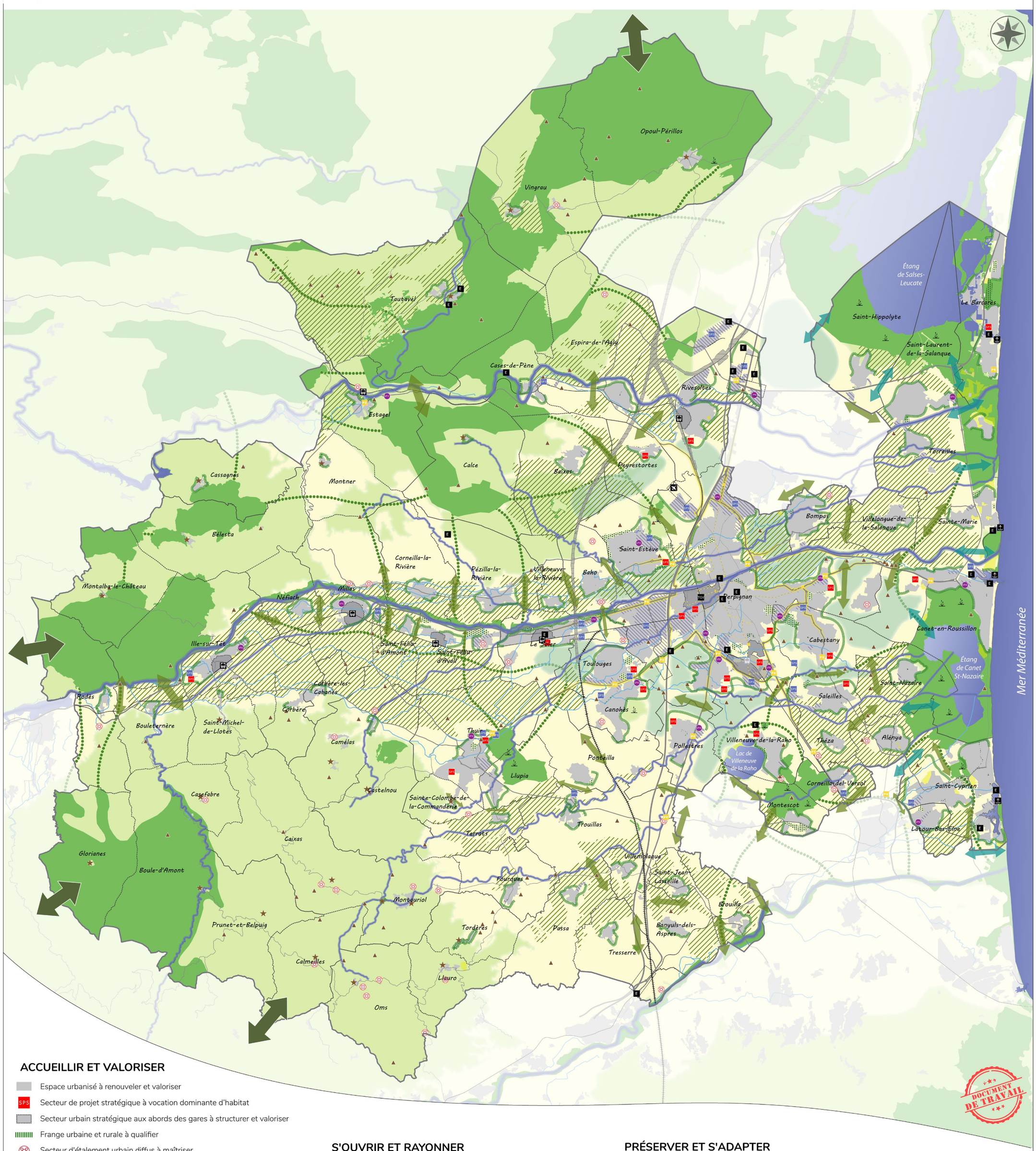

ACCUEILLIR ET VALORISER

- Espace urbanisé à renouveler et valoriser
- Secteur de projet stratégique à vocation dominante d'habitat
- Secteur urbain stratégique aux abords des gares à structurer et valoriser
- Frange urbaine et rurale à qualifier
- Secteur d'étalement urbain diffus à maîtriser
- Secteur périphérique d'implantation commerciale à maîtriser et renouveler
- Coupure verte à préserver entre les villes et villages
- Coupure littorale à préserver
- Espace à vocation agri-paysagère à valoriser
- Patrimoine bâti rural à sauvegarder et valoriser
- Développement rural de qualité à promouvoir
- Entrée de territoire à qualifier ou requalifier
- Gare ou halte ferroviaire à promouvoir
- Gare ou halte ferroviaire à créer
- Réseau de pôles d'échanges multimodaux à structurer
- Transports collectifs en coeur d'agglomeration à prioriser
- Corridors multimodaux d'accès au cœur d'agglomération à concevoir

Hiérarchie du réseau viaire à mettre en œuvre

- Voie de transit majeur
- Voie de liaison interurbaine principale
- Voie structurante et de massif

S'OUVRIR ET RAYONNER

- Aéroport à développer
- Port de plaisance à conforter
- Gare TGV à valoriser
- Projet d'Intérêt Général ligne nouvelle Montpellier-Perpignan à réaliser
- Grand équipement à soutenir
- Secteur de projet stratégique à vocation dominante d'économie
- Zones d'activités économiques existantes
- Zone d'hébergement touristique de plein air à maîtriser et qualifier
- Espace agricole à fort potentiel à protéger en priorité

Éléments de fond de carte

- Ligne à Grande Vitesse mixte
- Voie ferrée

PRÉSERVER ET S'ADAPTER

- Coeur de nature à protéger
- Zone humide à délimiter finement
- Autres milieux d'intérêt écologique à préserver
- Surface en eau à protéger
- Principale continuité hydrographique à préserver ou restaurer
- Principaux corridors écologiques
- Grande continuité entre territoires voisins
- Nature ordinaire à préserver (espace à vocation agricole et naturelle)
- Espace de nature en ville à créer ou préserver

Éléments de fond de carte

- Cours d'eau principal
- Cours d'eau secondaire
- Canal d'irrigation

- Périmètre du SCOT Plaine du Roussillon
- Limite communale

0 2,5 5 km

1:55 000 au format A0

Source : IGN BD Topo®2021, AURCA 2023.
Réalisation : AURCA / Mars 2023. Tous droits réservés.

AURCA

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale PLAINE DU ROUSSILLON

SCOT PLAINE DU ROUSSILLON

©AURCA 2023. Tous droits réservés.